



Département du Haut-Rhin

COMMUNE DE BANTZENHEIM
Conseil municipal

MARDI 27 JANVIER 2026 à 20h00

AVIS D’AFFICHAGE
Liste des délibérations

Membres présents :

M. Jean-Marc PILOT, M. Frédéric BRENDER, Mme Martine LUTHRINGER, M. Jean-Luc LINDECKER, M. Dominique RUEFF, M. Pierre REMY, M. Thierry SALTZMANN, Mme Linda MANA, Mme Céline MIEHE, Mme Anne DABRY, Mme Claire RADZUWEIT (arrivée au point 4), M. Daniel GODINAT, Mme Erika HELM-KUPPEK, M. Bernard RAILLARD

Membres absents excusés :

M. Roland ONIMUS procuration à Jean-Marc PILOT
Mme Edith ZANINETTI procuration à M. Jean-Luc LINDECKER

Membre absent non excusé :

M. Guillaume SEVIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Désignation du secrétaire de séance

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, et sans observation, approuve la désignation de Mme Vanessa MEYER, Secrétaire Générale de Mairie, en qualité de secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 14 voix pour, 2 abstentions (Daniel GODINAT et Céline MIEHE), approuve le procès-verbal du 16 décembre 2025.

3. Dissolution du budget lotissement « les Églantines »

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- prononce la dissolution du budget lotissement « Les Églantines » à compter du 31 décembre 2025 ;
- affecte le résultat de clôture du budget lotissement « Les Églantines », soit un déficit de 154 981,67 €, au budget principal de la commune de 2026 ;
- autorise M. le Maire à procéder à toutes les opérations comptables nécessaires à cette dissolution et à signer tout document s'y rapportant.

4. Demande de subvention DETR et REGION GRAND EST - Vidéoprotection phase 1 - Bâtiments communaux

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 15 voix pour, 1 contre (Anne DABRY) :

- approuve le projet de vidéoprotection – Phase 1 – des bâtiments communaux, dont le coût prévisionnel s'élève à 110 494,08 € HT ;
- sollicite une subvention auprès de l'État au titre de la DETR,
- sollicite une subvention auprès de la Région Grand Est, dans le cadre de son dispositif de soutien à la vidéoprotection ;

- approuve le plan de financement prévisionnel, comme suit :
 - o DETR : 66 296,45 €
 - o Région Grand Est : 15 000 €
 - o Fonds propres : 29 197,63 €
- autorise M. le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention, à signer tous documents afférents et à entreprendre toutes démarches nécessaires à la réalisation du projet.

5. Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement en traverse d'agglomération - RD n°468 - Tranche 1

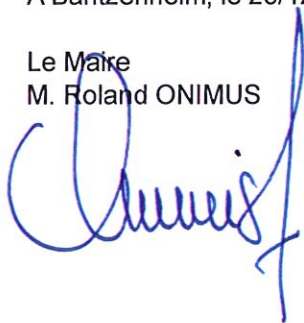
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le principe de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux d'aménagement de la traverse d'agglomération – RD n°468 – Tranche 1 ;
- autorise M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant ;
- dit que les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération seront inscrits au budget communal.

6. Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) - Contribution financière au SIS 68

A Bantzenheim, le 23/12/2025

Le Maire
M. Roland ONIMUS



La secrétaire
Mme Vanessa MEYER

